

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL  
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

Une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul est tenue en la salle des délibérations du Conseil sise au 18, boulevard Brassard, Saint-Paul, le mercredi 18 décembre 2019, à 19 h 15, sous la présidence de Monsieur le maire, Alain Bellemare, et y sont présents formant quorum:

Madame et Messieurs les conseillers: Serge Ménard  
Jacinthe Breault  
Jean-Albert Lafontaine  
Dominique Mondor  
Mannix Marion

M<sup>c</sup> Richard B. Morasse, directeur général et secrétaire-trésorier, et M. Pascal Blais, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, sont aussi présents.

M. le maire, Alain Bellemare, fait lecture du document intitulé "Faits saillants du budget 2020" et explique sommairement les impacts financiers sur le compte de taxes 2020.

Le directeur général et secrétaire-trésorier produit l'avis de convocation, lequel a été expédié à tous les membres conformément à la Loi.

Le sujet à l'ordre du jour est le suivant:

- 1- Adoption du budget 2020 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022;
- 2- Période de questions.

Le directeur général et secrétaire-trésorier soumet les prévisions budgétaires pour l'année 2020. Le sommaire ci-après fait partie intégrante du présent procès-verbal.

**REVENUS**

**Fonds d'administration**

**Revenus de sources locales**

**Taxes**

. Foncières générales	3 071 995 \$	
. Foncières – Amélioration du réseau routier	401 770	
. Foncières – Sûreté du Québec	757 182	
. Service eau/compensation	312 600	
. Service égout/compensation	213 325	
. Répartition locale	1 483 898	
. Enlèvement des ordures	415 050	
. Service éclairage/compensation	37 064	<b>6 692 884 \$</b>

**Compensation tenant lieu de taxes**

. Immeubles/écoles élémentaires	79 000 \$	<b>79 000 \$</b>
---------------------------------	-----------	------------------

**Autres services rendus**

**A) Administration générale**

. Location – Terrains industriels	29 000 \$	
. Autres – Photocopies	250	
. Publicité – Le Paulois	2 250	<b>31 500 \$</b>

B) <u>Transport</u>			
. Location - Abri portatif et divers (fonte/fer)	700 \$		
. Recouvrement - Voirie	6 543		
. Location local (70, chemin Delangis)	<u>7 500</u>	14 743 \$	
C) <u>Hygiène du milieu</u>			
. Racc. Aqueduc/égout	<u>2 000 \$</u>	2 000 \$	
D) <u>Urbanisme</u>			
. Recouvrement - Urbanisme	<u>4 000 \$</u>	4 000 \$	
E) <u>Loisirs et culture</u>			
. Inscriptions - Cours divers	32 000 \$		
. Inscriptions - Patinage artistique	3 000		
. Inscriptions - Hockey mineur	38 000		
. Inscriptions - Semaine de relâche	5 500		
. Inscriptions – Camp de jour	85 000		
. Inscriptions - Baseball mineur	4 000		
. Location – Terrains sportifs	1 500		
. Terrains - Vente de garage	<u>200</u>	169 200 \$	
F) <u>Centres communautaires et bibliothèque</u>			
. Location de salles	12 150 \$		
. Revenus de conciergerie	2 800		
. Amendes et location de volumes	<u>450</u>	15 400 \$	
G) Loyers			
. Location - Gymnase (école)	2 000 \$		
. Location - Pavillon du Parc	<u>4 000</u>	6 000 \$	
H) Autres			
	<u>50 \$</u>	<u>50 \$</u>	<b>242 893 \$</b>

**Autres revenus de sources locales**

. Permis - Fosses septiques	350 \$		
. Permis de construction	9 500		
. Intérêt de banque	50 000		
. Intérêt arriérés de taxes	69 000		
. Droits sur les mutations	340 000		
. Amendes et pénalités	25 000		
. Remb. Redevances G.M.R.	60 000		
. Remb. Rôle en ligne	3 000		
. Modification zonage	<u>1 000</u>	557 850 \$	

**Transferts inconditionnels**

. Pacte fiscal	<u>50 000 \$</u>	50 000 \$	
----------------	------------------	-----------	--

**Transferts conditionnels**

. Subvention - Amélioration réseau routier	12 000 \$		
. Subvention - Passages à niveau	10 500		
. Subvention - Emplois d'été	2 500		
. Subvention - Famille au Jeu	500		
. Subvention - Fête de la famille	3 000		
. Commandites - Mardis d'août	1 000		

<b>Transferts conditionnels (suite)</b>		
. Commandites - Folies blanches	1 000	
. Subvention - Collecte sélective	135 000	
. Subvention - Soirée des Bénévoles	500	
. Subv. – Progr. d'accompagnement en loisir	1 000	
. Intérêt - Pavillon du parc Amyot, Préco rue Royale et Place Morin, TECQ, PIQM, bibliothèque	39 750	<b>206 750 \$</b>

**TOTAL DES REVENUS:** **7 829 377 \$**

Plus: affectations

. Affectation - surplus accumulé	650 000 \$	
. Affectation - fonds de roulement	(108 708)	<b>541 292 \$</b>

**GRAND TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS:** **8 370 669 \$**

### DÉPENSES

#### Administration générale

. Législation	209 048 \$	
. Application de la loi	1 000	
. Gestion financière et administrative	650 959	
. Évaluation	119 800	
. Autres	316 082	<b>1 296 889 \$</b>

#### Sécurité publique

. Police	757 120 \$	
. Répartition - MRC	6 165	
. Protection contre l'incendie	321 900	
. Sécurité civile (services professionnels)	2 000	<b>1 087 185 \$</b>

#### Transport routier

. Voirie municipale	815 900 \$	
. Enlèvement de la neige	358 500	
. Éclairage de rues	68 050	
. Circulation	6 000	
. Transport en commun	85 797	<b>1 334 247 \$</b>

#### Hygiène du milieu

. Aqueduc	315 614 \$	
. Traitement des eaux usées	99 800	
. Égouts	145 975	
. Enlèvement et destruction des ordures	548 020	
. Bacs roulants bleus	27 231	
. Autres (CARA)	200	
. Répartition - MRC	12 315	<b>1 149 155 \$</b>

#### Urbanisme et mise en valeur du territoire

. Urbanisme et zonage	185 409 \$	
. Promotion et développement industriel	44 284	
. Office municipal d'habitation	13 645	<b>243 338 \$</b>

### Loisirs

. Complexe communautaire	116 700 \$	
. Gymnase - école	2 800	
. Patinoires et anneau de glace	92 850	
. Parcs et terrains de jeux	149 870	
. Pavillon du parc	42 347	
. Activités - Camp de jour	220 400	
. Autres	329 540	
. Fête de la Famille	13 290	
. Semaine de relâche	14 000	<b>981 797 \$</b>

### Culture

. Bibliothèque	127 900 \$	
. Concerts - Mardis d'août	27 750	<b>155 650 \$</b>

### Autres dépenses

. Frais de financement	621 608 \$	<b>621 608 \$</b>
------------------------	------------	-------------------

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT:** **6 869 869 \$**

### Autres activités financières

. Remboursement capital		<b>1 040 300 \$</b>
-------------------------	--	---------------------

**État activités - investissement** **460 500 \$**

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES:** **8 370 669 \$**

### 2019-1218-480

Considérant que, d'après ses prévisions budgétaires, la Municipalité de Saint-Paul a, à prévoir au cours de l'année 2020, des dépenses s'élevant à 8 370 669 \$;

Considérant que, pour défrayer ces susdites dépenses, la Municipalité de Saint-Paul prévoit des revenus non fonciers de 4 139 722 \$;

Considérant que, pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis la somme de 4 230 947 \$;

Considérant que le Conseil municipal doit également adopter le programme des dépenses en immobilisations pour 2020, 2021 et 2022;

Considérant que M. Alain Bellemare, maire, explique verbalement les orientations et les impacts des prévisions budgétaires 2020;

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- 2- Que les prévisions budgétaires 2020 ainsi que le chiffrier 2020 soient adoptés dans leur forme et teneur;
- 3- Que, pour fins d'équilibre budgétaire, une somme de 650 000 \$ provenant du surplus libre soit appropriée au présent budget;

- 4- Qu'une taxe foncière générale soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de la Municipalité de Saint-Paul au taux de 0,685 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation, le tout, tel que porté au rôle d'évaluation en vigueur aux fins de pourvoir aux dépenses du budget ci-dessus adopté;
- 5- Que le Conseil municipal précise que le taux de la taxe foncière générale de 0,685 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation apparaisse au compte de taxes comme suit:
- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| taxe foncière générale:         | 0,497 \$ du 100 \$ d'évaluation;        |
| amélioration du réseau routier: | 0,065 \$ du 100 \$ d'évaluation;        |
| foncière, Sûreté du Québec:     | <u>0,123</u> \$ du 100 \$ d'évaluation; |
|                                 | 0,685 \$                                |
- 6- Que, de plus, le Conseil municipal adopte le document intitulé « Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 » dans sa forme et teneur.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions**

M. Réjean St-Yves:

M. St-Yves demeurant 219, rue Lasalle, Saint-Paul, demande ce que signifie « augmenter de l'IPC. ».

M. St-Yves est informé qu'il s'agit de l'indice des prix à la consommation établi par Statistique Canada. Cet indice est établi pour le Canada, pour une province ou une région et tient compte d'un ensemble de produits pour établir l'augmentation d'une année à l'autre.

M. Réjean St-Yves:

M. St-Yves a saisi que la Sûreté du Québec coûtera plus de 700 000 \$ en 2020. Il trouve cela cher avec peu de présence sur le territoire. « Ils sont tellement peu présents qu'on ne les voit pas ». Il demande si ce ne serait pas mieux de se mettre à plusieurs et de créer un corps de police.

M. le maire, Alain Bellemare, informe M. St-Yves que le Conseil municipal est d'accord avec son affirmation mais que malheureusement la loi de police ne permet pas la création de nouveau corps de police municipal. M. Bellemare indique avoir tenté de conserver un corps de police municipal en 2008 en envisageant une régie à 9 municipalités, puis à 7, puis à 2. À l'époque, ce fut une question de coûts pour certaines municipalités et Saint-Paul n'avait plus vraiment d'autres options.

M. Réjean St-Yves:

M. St-Yves demande si les travaux sur les routes 158 et 343 ont de l'influence sur le compte de taxes municipales.

M. St-Yves est informé que non puisqu'il s'agit de routes sous la responsabilité du Gouvernement du Québec.

M. Réjean St-Yves:

M. St-Yves félicite les élus pour la construction d'une nouvelle mairie et demande ce qu'il adviendra de la mairie actuelle.

M. le maire, Alain Bellemare, informe M. St-Yves que des démarches sont en cours pour attirer un groupe de médecine familiale (GMF). «Un bureau de médecins serait très positif pour Saint-Paul», indique M. Bellemare.

Fin de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 à 19 h 45.

(Signé)

*Alain Bellemare*

*Richard B. Morasse*

---

M. Alain Bellemare  
Maire

---

M<sup>c</sup> Richard B. Morasse, MBA  
Directeur général et Secrétaire-trésorier